

# Life cerf : de nouvelles réintroductions pour sauvegarder l'espèce

Ce projet, monté par Paul-Antoine Susini, chargé des relations internationales et chef du service cerfs au PNRC, a permis de lancer diverses actions en faveur du cerf en Corse

Le Life cerf a été engagé par le Parc naturel régional de Corse il y a maintenant deux ans en partenariat avec les provinces sardes du Medio Campidano et de l'Ogliastra, l'alte foreste de Sardaigne et l'ISPR, pendant de l'INRA en Italie. C'était l'objet d'une réunion entre les différents partenaires, dernièrement à Riventosa.

Parmi ces actions on retiendra la pose de colliers GPS, la mise en place de protocoles, l'échange de données, l'édition de plaquette dans le but d'informer les publics, scolaires et adultes. « Depuis trois ans nous procédons à un recensement au brame. Durant 20 jours, nous parcourons les sites de Bavella, Saint-Pierre de Venaco, Moltifao, Letia et Guagno. En fonction du nombre de mâles bramant, nous en déduisons le nombre hypothétique de population. Une population que nous estimons aujourd'hui à un millier », soutient Paul-Antoine Susini.

Les lâchers qui ont été effectués jusqu'à ce jour, l'ont été à partir des enclos de reproduction du PNRC situés à Casabianda et à Quenza.

« Mais, nous préparons, avec toutes les diverses autorisations, une nouvelle réintroduction d'une dizaine de cerfs à partir de la Sardaigne, pour la variation génétique de l'espèce. Nous sommes partis, en 1985, de dix cerfs sardes, élevés dans nos enclos. Et il est nécessaire aujourd'hui d'apporter du sang



**Le collier GPS pour le cerf est un excellent outil permettant de recueillir quotidiennement une foule d'informations.**

neuf à l'espèce, d'avoir une nouvelle souche », a poursuivi Paul-Antoine Susini. L'objectif de ce Life est de parvenir à mettre en place un plan de gestion commun entre la Corse et la Sardaigne sur le *cervus elaphus corsicanus*, qui est la sous-espèce commune aux deux îles.

## Large volet pédagogique

À travers le Life, les responsables ont une approche plus précise des zones de répartition des cerfs, des dégâts causés par ces animaux sur les clôtures et les jardins, et qui pose problème aujourd'hui avec les chasseurs. Il faut sa-



**Les partenaires corses et sardes du Life cerfs réunis dernièrement à la Casa Pastureccia (Photos Gilda Emmanuelli)**

voir à ce sujet, qu'il y a un vide juridique, même si le cerf de Corse et de Sardaigne est une espèce protégée par 3 textes européens, car en voie de disparition. « L'Italie et la France avaient obligation de l'inscrire dans leurs droits positifs. L'Italie l'a fait, la France non. L'étude juridique que nous avons menée, a fait la démonstration de ce vide et que l'État français n'avait pas pris ses responsabilités au niveau de la protection du cerf. De fait, sur tous les plans de chasse on pouvait lire zéro prélèvement pour le cerf. Mais il suffisait d'une erreur matérielle pour que le cerf soit chassable. Suite à notre étude, les préfetures insulaires ont donc modifié les

plans de chasse en inscrivant mouflons et cerfs comme espèces non chassables. C'est déjà une avancée », a indiqué Paul-Antoine Susini. Stevan Mondoloni, responsable opérationnel du Life cerf au PNRC, a insisté sur deux des missions essentielles. La première concerne la pose de colliers GPS, « c'est une nouveauté qui va nous permettre d'avoir deux localisations quotidiennes durant deux ans, nous donnant des informations très précises sur tous types d'animaux et les lieux qu'ils fréquentent, etc. »

Le Life c'est aussi un très large volet pédagogique, et à ce niveau il y a de nombreuses actions qui sont prévues dès le

début de l'année 2015. À ce sujet, le PNRC va éditer différentes brochures, a préparé des expos itinérantes pour être présent sur les foires, « mais également dans les écoles où nous sommes déjà présents, mais nous le serons davantage encore en proposant également aux scolaires un superbe documentaire », a expliqué Stevan Mondoloni. Carlo Garau, pour la province du Medio Campidano, a soutenu que ce projet est essentiel pour la sauvegarde du cerf corse et sarde, « et l'idée d'une nouvelle réintroduction, à partir de cerfs sardes, est primordiale pour éviter les maladies et revigorer l'espèce ».

**GILDA EMMANUELLI**